

Stages 2022-2023

A CONSERVER

Connaître ses droits

Échanger hors de toute hiérarchie

Ouvrir des perspectives pour nos métiers

Édito	2
La formation, un enjeu syndical	3
Les stages en 5 questions	4
Le métier est porteur de sens	5
Les réunions en 7 questions	6
Calendrier des stages	7
L'adhésion au SNES-FSU	18

Édito

Les stages de formation syndicale, pour quoi faire ?

Les stages de formation syndicale du SNES et de la FSU sont organisés tous les ans par la section académique et les sections départementales. Sous l'égide de l'institut de recherche de la FSU, **ces stages sont l'occasion de prendre du recul sur son métier, de rencontrer ses pairs sans aucune présence de la hiérarchie.** Pour certains d'entre eux, c'est aussi l'établissement d'un lien avec la recherche académique, puisque nous accueillerons un certain nombre de chercheuses et de chercheurs pour ce cru 2022-2023.

Nous vous proposons un programme de stages portant sur les divers aspects de notre métier : contenus enseignés, pratiques, organisation du travail, carrière, droits, questions de société...

Telle est notre conception du syndicalisme : un syndicalisme des personnels de l'Education nationale ouvert sur le futur de la jeunesse et la société.

Ces stages sont des moments de respiration et permettent de prendre du recul sur son métier...

Venez nombreux, adhérent-es au SNES-FSU ou non : il n'est jamais trop tard pour nous rejoindre ensuite.

Le SNES-FSU et la formation

La **formation continue** dans l'Éducation Nationale souffre d'un **manque cruel d'ambition et de moyens**. Les seules réponses apportées par les ministres qui se succèdent ont été de la rendre obligatoire (Blanquer) et en partie sur le temps de nos vacances. Certaines inflexions ministérielles peuvent se retrouver dans le plan académique de formation, elles correspondent davantage à des lubies du moment (neuro-sciences, dispositif Main à la pâte, etc) qui peuvent avoir un sens à un instant donné mais ne sont clairement pas réfléchies dans un cadre plus global.

Le SNES-FSU refuse que la formation continue, rendue obligatoire par la loi sur l'école de la confiance, soit conçue comme un outil de gestion des ressources humaines, d'adaptation aux réformes rejetées par les personnels et d'imposition de bonnes pratiques. Choisie par les personnels, elle doit au contraire avoir pour objectif de conforter leur expertise et d'affirmer leur professionnalité. La formation continue doit rester déconnectée de l'avancement de carrière des collègues. Les dérives liées au contexte particulier de la crise sanitaire doivent cesser. Pour le SNES-FSU, **la formation continue doit permettre les échanges entre collègues**, et pouvoir être organisée notamment par des collectifs de travail ; c'est pour cette raison qu'il s'oppose au développement de la formation à distance. Le recours à l'auto-formation en ligne (type M@gistère) ne peut qu'être limité. Les formations devraient avoir lieu prioritairement en présentiel et sur le temps de service. Le SNES-FSU dénonce la banalisation des formations organisées le mercredi, le samedi ou sur les pauses méridiennes. Pour éviter que les collègues renoncent à leur formation à cause de la distance, les formations doivent se multiplier au plus proche des lieux de travail.

La formation continue doit être étouffée et davantage adossée à la recherche, tant du point de vue didactique que du point de vue disciplinaire. S'il faut mobiliser davantage de formateurs et formatrices, leur recrutement comme leur formation ne doit pas être l'occasion de mettre en concurrence les personnels ni d'instaurer entre eux des hiérarchies intermédiaires. Concernant les congés de formation professionnelle, le SNES-FSU exige que leur contingent soit abondé pour une réelle prise en compte des besoins des collègues et éviter un temps d'attente trop long. Il faut faire un bilan des situations très diverses dans les académies (barème, pratiques...), les unifier, et défendre un barème qui, par sa progressivité, n'exclut personne a priori.

Les stages en 5 questions

1/ Qui peut participer aux stages organisés par le SNES-FSU ?

Nos stages sont ouverts à tout le monde, la seule contrainte est de s'y inscrire. **Tous les personnels** sont autorisés à s'absenter jusqu'à **12 jours par an pour des stages de formation syndicale**. Un rattrapage de cours donne droit à des HSE.

2/ Quels sont les horaires des stages ?

Les stages ont lieu sur la journée (en général de **9h30 à 16h30**) et l'accueil des stagiaires est organisé à partir de 9h15.

3/ Y a-t-il des dispositions particulières pour les adhérent-es du SNES-FSU ?

Le SNES-FSU participe aux frais de ses adhérent-es lors du stage : un forfait de **9€ pour le déjeuner** et sur justificatif le remboursement des **billets de train 2^{nde}** classe ou une **indemnité kilométrique** de 0,20€ (majorée en cas de covoiturage).

4/ Peut-on participer aux stages en étant à distance ?

Lorsque le stage a lieu à **Orléans** il est **possible** de **participer à distance**, il est préférable de nous le signaler lors de votre inscription. Toutefois les relations avec les participant-es sur place s'en trouveront appauvries.

5/ Comment s'inscrire aux stages du SNES-FSU ?

Une **double inscription** est nécessaire : prévenir l'administration que vous participerez pour **obtenir une autorisation spéciale d'absence** et nous prévenir de votre participation.

Du côté de l'administration : déposez votre demande d'**autorisation spéciale d'absence** (document ci-contre) **au moins un mois avant votre participation** au stage. Il n'y a pas de convocation (nous contacter si une convocation vous est demandée). Le formulaire est disponible au secrétariat de votre établissement ou sur notre site **orleans.snes.edu**.

Nos stages sont organisés par **le SNES-FSU sous l'égide de l'IRHSES**.

EXERCICE DU DROIT SYNDICAL
Loi n° 84-16 du 13 janvier 1984 – article 34 – 1^{ère} alinéa
Décret n° 86-447 du 26 mai 1986
modifié par le décret n° 202-224 du 16 février 2012

DPFAE - DPFE

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT PRÉNOM

CURSES ÉTABLISSEMENT

et l'élaborer de manière de et

EN CONGÉ POUR FORMATION SYNDICALE : * (compétence de l'Académie)
LIBRÉ :
ORGANISER POUR
(contrat agréé (obligation))

article 13 : AUTORISATION SPÉCIALE D'ABSENCE ORLÉANAISE PAR :
compétence de l'Administration académique des services de l'Éducation nationale
- 13.1 - représentation syndicale avec délégation au conseil commun de la fonction publique (1) *
à la fin de la période de 12 jours dans l'année)
- 13.2 - représentation syndicale représentative au conseil commun de la fonction publique (1) *
à la fin de la période de 20 jours dans l'année)
(notification obligatoire pour toute rétroaction)

article 16 : AUTORISATION SPÉCIALE D'ABSENCE SUR CRIBET D'ORLÉANS (2) * (compétence de l'Académie)
Pour la durée de
(notification obligatoire pour toute rétroaction)

Signature

* Voir liste des établissements

(1) Représentation syndicale représentative au conseil commun de la fonction publique : CFE, CFEI, IAF, IASNA, IPEL, SNE, IJRSVEI, EPIC, CSE et les syndicats reconnus qui leur sont affiliés.
(2) CFE, IAF, IASNA, SNE, IJRSVEI, EPIC, IPEL, IAF, IASNA, IPEL, SNE, IJRSVEI, EPIC, IPEL, IAF, IASNA, SNE, IJRSVEI, EPIC, IPEL

APRES LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT Date et signature (à retourner à l'Administration)	DÉCISION DU BAFEN <input type="checkbox"/> ACCORD <input type="checkbox"/> REFUS MOTIVÉ Date et signature (à retourner au stagiaire)	DÉCISION DE LA DPFAE - DPFE <input type="checkbox"/> ACCORD <input type="checkbox"/> REFUS MOTIVÉ Date et signature Pour le Stagiaire et par délégation Pour le Responsable Académique Le Chef de Service
--	--	---

Détails: (1) (2) (3)

Du côté du SNES-FSU : inscrivez-vous sur **l'espace adhérent** (*via* **snes.edu**) **ou par mail** à **orleanstours@snes.edu**. Il est préférable de nous prévenir le plus tôt possible de votre participation.

Les informations sont envoyées aux inscrits peu avant le stage.



Le métier est porteur de sens

Penser son métier ensemble

Un métier est constitué de plusieurs dimensions ou éléments qui font métier dans un milieu de travail donné : l'ensemble des prescriptions (programmes, évaluations...) déclinées par l'institution, la personnalité de chaque professionnel, sa formation, ses convictions pédagogiques, sa façon de voir la société... Le professionnel travaille, met à sa main les prescriptions. Mais ces deux dimensions ne permettent pas de faire métier ; si l'on s'en tient là, le professionnel est isolé face aux prescriptions, ce qui peut être source de difficultés quand on n'arrive pas à ajuster la prescription à la réalité quotidienne du métier. Un métier vivant nécessite des échanges : ceux que l'on a de façon informelle dans la salle des professeurs, à la vie scolaire, dans un CIO... Mais où trouver du temps, de la protection, pour débattre de nos difficultés, de nos dilemmes, de nos réussites, les partager simplement, sans risque...? Aucun temps ni lieu officiel sauf à imposer des modèles. Dans nos stages, nous souhaitons favoriser ces échanges sur notre travail réel : en libérant la parole, sans regard surplombant, sans jugement. CPE, AED, PsyEN, professeurs, professeurs-documentalistes : penser son travail pour le rendre vivant, pour reprendre la main sur son métier.

Programmes, évaluations, examens...

Autant de prescriptions qui structurent notre travail quotidien avec les élèves. Imposés sans consultation des professeurs, base d'évaluation par les inspecteurs, ils sont le socle de la formation

des jeunes. A ce titre, ils nous concernent, nous professeurs, experts de l'enseignement, qui avons à les mettre en œuvre avec les élèves. Les stages sont le moment d'y réfléchir, d'en voir les enjeux y compris idéologiques comme on a pu le faire en mars 2021 lors d'un stage sur l'apprentissage de la langue française. L'occasion aussi d'échanger sur les pratiques. L'occasion enfin d'exprimer des revendications.

Réfléchir à l'organisation du travail

Un métier s'intègre dans une organisation : collège, lycée, institution Education nationale au sens large. Le mode de fonctionnement de l'établissement conditionne fortement le travail de chacun des personnels et des élèves. Le rôle du chef d'établissement et plus largement de la direction, est un problème vécu dans de nombreux collèges et lycées. Comment améliorer et rendre vivante la démocratie interne à l'établissement scolaire ?

Rencontrer les autres, échanger

Echanger entre personnels de collèges et de lycées, alors qu'on ne se rencontre que rarement. Echanger entre débutants, stagiaires, enseignants ayant plus d'expérience : la transmission de l'expérience, sans imposition de règles, de normes, de jugement, est un élément essentiel pour développer et enrichir son métier : rien de tout cela ne nous est offert par l'institution. Le syndicat doit être un outil pour penser et mettre en œuvre la réflexion collective.

Nous vous le proposons.

Les réunions en 7 questions

1/ Qui peut participer aux réunions organisées par le SNES-FSU ?

Il y a **deux types de réunions**, celles de l'après-midi (essentiellement le mercredi) qui sont **ouvertes à tout le monde** et celles qui ont lieu le soir qui sont **réservées aux adhérent-es**.

2/ Combien de temps dure une réunion ?

La présentation générale dans son ensemble dure souvent **environ une heure**, la durée totale va ensuite dépendre des interventions des participant-es.

3/ A-t-on besoin d'activer sa caméra pour participer ?

Non, ce n'est pas nécessaire il y a d'ailleurs généralement un partage d'écran.

4/ Comment s'inscrire à une réunion ?

Par mail à l'adresse **orleanstours@snes.edu** en nous indiquant la réunion à laquelle vous souhaitez vous inscrire, nous vous enverrons alors un lien avec la confirmation d'inscription pour vous connecter. Les inscriptions **jusqu'au dernier moment** sont possibles.

5/ Si la réunion a lieu pendant nos cours, peut-on avoir une autorisation d'absence ?

Non, les réunions ne sont pas des stages et sont normalement programmées hors du temps de la classe : il n'est pas possible d'avoir une autorisation d'absence pour participer.

Certaines ont lieu en soirée et sont réservées à nos adhérent-es.

6/ Quelle est la différence avec un stage ?

Le contenu des stages est plus dense et il y a des échanges entre les participants. L'objet des réunions est surtout de présenter un point précis de nos métiers qui n'appelle pas particulièrement à un débat : nos militant-es informent les participant-es et répondent à leurs questions. Les cas particuliers peuvent être abordés en fin de réunion ou en nous contactant lors des permanences.

7/ Est-il grave d'arriver en retard à une réunion ?

Oui et non. Oui parce que ce ne sera peut-être pas facile de prendre les explications en cours de route. Non parce qu'il sera toujours temps de poser des questions à la fin de la présentation (si besoin).

Août - Septembre

La pré-rentrée des TZR

Réunion en visio lundi 29 août à partir de 14h30



A deux jours de la prérentrée cette réunion sera l'occasion de faire le point sur vos affectations de l'été et vos attentes.

Une attention particulière sera portée sur la rentrée des TZR qui ne sont pas (encore) affecté-es à l'année : bien connaître ses droits et devoirs pour ne rien se laisser imposer en plus de vos obligations de service.

La pré-rentrée des étudiant-es et stagiaires

Réunion en visio mardi 30 août à partir de 15h

Entre les journées de formation institutionnelle de la fin août et la prérentrée des enseignant-es, cette réunion en visio destinée aux stagiaires est un rendez-vous lors duquel nous répondrons aux questions que vous vous posez.

Nous aborderons également la question de vos droits et le calendrier des points chauds de l'année du concours pour les étudiant-es à la titularisation pour les stagiaires.

Enfin, cette réunion permettra de faire le point sur le classement des stagiaires qui ont déjà eu une expérience en tant que contractuel-les ou non-titulaires.

Déclarer ses frais de déplacement ou ISSR

Réunion en visio le mercredi 14 septembre à partir de 14h30

Cette réunion s'adresse particulièrement aux TZR et aux collègues en complément de service sur des communes différentes.

Faire valoir ses droits n'est pas toujours simple : ISSR ou remboursement de frais de déplacement sur Chorus-DT ?

Cette réunion sera l'occasion de vous accompagner sur ce thème et sur toutes les autres questions que vous soulèverez autour des services partagés ou du rôle et des droits des TZR.

Préparer son rendez-vous de carrière

Stage **jeudi 13 octobre à Orléans**

Le rendez-vous de carrière est souvent vécu comme un moment difficile : regard d'un inspecteur et d'un chef d'établissement non seulement sur son travail, mais aussi sur tout ou partie de sa carrière. On en attend cependant, souvent, une certaine reconnaissance de son travail.

Quelles sont les procédures exactes ? Comment se situer ? Comment avoir du répondant pour en être acteur ?

Ce stage essaiera de répondre à ces questions et à toutes celles que vous vous posez, pour vous aider à mieux affronter ce moment.

Penser une voie technologique d'avenir : contenus, pratiques, métier...

Stage **jeudi 20 octobre à Orléans**

La réforme Blanquer a un impact lourd sur la voie technologique. Ignorée dans un premier temps, elle a finalement été réformée pour être brutalement conformée à la structure de la voie générale.

Comment prendre en compte les besoins des élèves, répondre aux demandes de la société et donner du sens à notre métier ? Comment, ainsi, mettre en valeur et renforcer les atouts de la voie technologique ?

PsyEN un métier bien vivant et au service de l'école

Stage **mardi 18 octobre à Blois**

Un moment pour créer du collectif, partager et échanger entre pairs sur les dernières actualités du métier et sur les élections professionnelles du mois de décembre.

Qu'est ce que notre métier de psychologue de l'Education nationale, aujourd'hui ?

Comment comprendre les enjeux des évolutions en cours et quelles perspectives envisager pour notre catégorie dans les établissements et les CIO ?

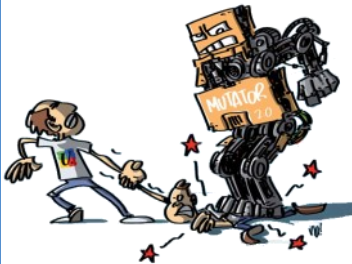
MUTATIONS

**POUR VOTRE MUTATION
NE RESTEZ PAS SEULS
FACE À L'ADMINISTRATION**

Comprendre le mouvement inter

Deux réunions en visio :

- **Mardi 8 novembre à partir de 20h00 pour les adhérent·es**
- **Mercredi 9 novembre à partir de 14h30 pour tout le monde**



Ces réunions seront l'occasion de répondre aux questions que vous vous posez et d'explicitier les différentes phases du mouvement inter, en particulier celle primordiale de la saisie des vœux et les stratégies correspondantes

Deux stages **jeudi 10 novembre à Orléans et à Tours**

Ces stages organisés simultanément à Orléans et à Tours sont particulièrement adressés aux stagiaires et à celles et ceux qui souhaitent se refamiliariser avec le mouvement inter.

Il sera l'occasion d'approfondir votre connaissance du fonctionnement des différentes phases des mouvements inter et intra académiques, de leurs enjeux et de répondre à toutes les questions que vous vous posez.

Nous approfondirons et échangerons davantage que lors des réunions en visio pour donner un panorama complet. Nous aborderons vos situations individuelles lors de la seconde partie du stage pour votre stratégie et vos perspectives de mutation.

Pressions hiérarchiques et institutionnelles, comment faire face ?

Stage jeudi 17 novembre à Bourges

Le stage proposé s'articule autour des pressions hiérarchiques et institutionnelles qui peuvent découler d'une interprétation erronée de nos droits et devoirs. Que ce soit les inspections, les évaluations ou les rendez-vous de carrière, ce stage se propose de faire le bilan de l'existant pour mieux cerner ce que l'on doit faire évoluer, notamment par une action collective directement menée au sein des établissements. Face à l'émergence d'un « new-management », il est plus que temps de se donner les moyens de le repérer et les armes pour y résister.

Conseil d'administration, DHG...

Préparer, intervenir, agir.

Stage jeudi 17 novembre à Chartres

En s'appuyant sur des situations concrètes, on construira collectivement des réponses et des façons d'agir aux questions récurrentes de nos établissements : comment obtenir des informations ? comment voter ? comment convaincre et mobiliser les collègues ? comment comprendre le TRMD ? quelles relations établir avec les parents ?... et toutes les autres questions portées par les participant·es.

Collège, lycées : une culture commune à tous les élèves ?

Stage jeudi 24 novembre à Orléans

Les dernières réformes du lycée ont été orientées vers la sélection alors que le collège a de grandes difficultés à réduire les écarts de niveau entre les élèves. Peut-on accepter que la culture scolaire soit seulement celle de l'élite ?

Définir une culture commune, adaptée à notre temps et capable d'ouvrir un immense champ des possibles pour la jeunesse et la société : n'est-il pas grand temps d'en faire le noyau dur d'une école que nous souhaitons ?

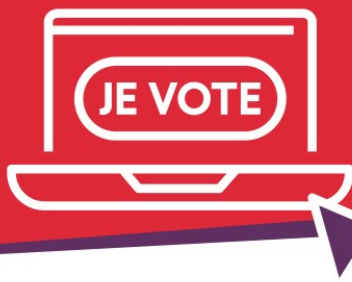
Décembre

Non-titulaires, connaissez-vous vos droits ?

Stage **jeudi 1^{er} décembre à Orléans**

Ce stage s'adresse aux personnels non-titulaires de l'éducation nationale. Au programme, les différents types de contrat, indices, formation, frais de déplacements, congés, rôle des instances de l'établissement, concours, ...

Ce sera également l'occasion de parler de votre expérience professionnelle afin d'échanger sur les différentes difficultés rencontrées sur le terrain et de répondre à toutes vos questions.



Du 1^{er} au 8 décembre,

► **FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX** ◀

avec les syndicats de la FSU

Comment avoir la main sur son métier ?

Stage **vendredi 16 décembre à Orléans**

Enseigner est un acte complexe. Il l'est d'autant plus quand les objectifs sont brouillés, quand les injonctions des programmes, des évaluations... sont multipliées, quand les pressions des parents, de l'administration, des inspecteurs... s'accroissent.

Les professeurs s'adaptent, font des choix toujours plus complexes, souvent dans l'isolement.

Pendant une journée : prenez de la distance, venez échanger et participer à une démarche de réflexion collective.

Penser d'autres formes pédagogiques ?

Stage interdegrés jeudi 19 janvier à Blois

Injonctions d'un côté, solitude de l'autre, pèsent lourdement sur notre métier. Comment résister aux injonctions de l'institution pour mieux enseigner ? Comment élargir ses pratiques et ses choix pédagogiques pour mieux répondre aux besoins des élèves, pour enseigner des savoirs vivants ? Comment penser son métier collectivement ?

Les mouvements pédagogiques : l'ICEM Pédagogie Freinet, le Groupe français d'Education nouvelle... proposeront des ateliers pour nous aider à développer notre métier.

La retraite s'informer pour mieux la préparer

Stage vendredi 20 janvier à Orléans

Vous allez prendre votre retraite ou vous êtes retraité-es et vous souhaitez recevoir conseils et informations sur cette étape de votre vie professionnelle ?

Notamment sur tout ce qui concerne le système actuel et les projets de réforme. Quels sont les droits des retraités ? Qu'en est-il du système de santé et des complémentaires lorsqu'on est en retraite ?

Ces questions fondamentales sont au cœur de notre syndicalisme où nos militantes et militants retraités prennent toute leur place : le syndicalisme ne perd pas de son utilité à la retraite !

La sécurité sociale :

(re)découvrir notre bien commun

Stage mardi 31 janvier à Orléans

Il s'agira lors de ce stage d'échanger à propos des fondements de notre protection sociale : principe de base, architecture, financement (la différence entre la CSG et les cotisations sociales) ou encore la création de la cinquième branche...

La tendance n'est pas à la préservation de ces conquêtes sociales qui empêchent le secteur privé de trop prendre pied dans le milieu de la santé. Les enjeux sont importants et c'est en diffusant leur compréhension que nous pourrons aller vers de nouveaux progrès sociaux.

PsyEN un métier bien vivant et au service de l'école

Stage jeudi 2 février à Blois

Un moment pour créer du collectif, partager et échanger entre pairs sur les dernières actualités du métier.

Qu'est ce que notre métier de psychologue de l'Education nationale, aujourd'hui ?

Comment comprendre les enjeux des évolutions en cours et quelles perspectives envisager pour notre catégorie dans les établissements et les CIO ?



Le point sur nos droits : cartes scolaires et services partagés

Réunion en visio mardi 7 février à partir de 20h

Lors de cette réunion, **réservée à nos adhérent-es**, nous aborderons les questions des droits des collègues qui subiraient une mesure de carte scolaire ou dont le service est (ou sera) sur plusieurs établissements. A l'issue des CA sur les DHG ces perspectives devraient être connues.

Nous détaillerons en particulier les stratégies qui pourront être utilisées lors du mouvement intra académique à venir.

Lettres :

Apprendre à rédiger, à parler et à penser ?

Stage vendredi 10 février à Orléans

Quand les élèves rédigent, lisent, s'expriment avec difficulté, diversifier les écrits et les oraux peut-il inverser cette tendance au collège ? L'enseignement de la grammaire se heurte à des nomenclatures souvent désuètes.

Au lycée, l'apprentissage de l'écriture et de l'oral est réduit à la préparation des seuls exercices du bac, laissant de côté les usages sociaux de la langue.

Lire, parler, rédiger en français : un objectif incontournable pour tous les élèves. Comment l'atteindre ?

La place des femmes dans la société et la fonction publique

Stage mardi 28 février à Orléans



Dans un contexte où les violences envers les femmes s'aggravent, connaître la place des femmes hier et aujourd'hui permet de définir les modalités pour résister à la mise en cause de l'égalité femmes-hommes.

Ce stage aura aussi pour objectif d'appréhender les inégalités professionnelles qui peuvent exister entre femmes et hommes dans la fonction publique.

#8mars

la rémunération des
enseignantes
est inférieure de
16%
à celle des enseignants.

Ca suffit !

sn^es
fsu

#8mars

**Les primes,
vecteurs d'inégalités !**

Dans le 2nd degré public,
les hommes perçoivent
+27% de primes que
les femmes,

+40% chez les
agregés.

sn^es
fsu

TZR : faire valoir ses droits

Stage jeudi 9 mars à Orléans

Ce stage sera l'occasion d'échanger plus en détails que lors des visios sur les droits et le métier des TZR de toutes les disciplines. Et surtout d'avoir vos témoignages sur des situations qui ont pu vous questionner ou à propos de l'instabilité de votre situation qui peut compliquer l'intégration à un collectif de travail en particulier lorsqu'il faut régulièrement changer d'établissement.

Ce stage sera également l'occasion d'aborder le fonctionnement du mouvement intra pour celles et ceux qui souhaitent y participer à court ou moyen terme.

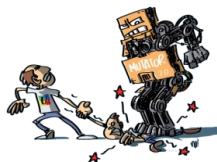
Comprendre le mouvement intra

Réunions en visio :

- **Mardi 14 mars à partir de 20h00 pour les adhérent-es**
- **Mercredi 15 mars à partir de 14h30 pour tout le monde**

Ces réunions seront l'occasion de répondre aux questions que vous vous posez, voire de les anticiper, et d'expliquer le fonctionnement des différentes phases du mouvement inter, en particulier celle primordiale de la saisie des vœux.

Pour finalement connaître ou approcher la meilleure stratégie dans votre situation.



Pauvreté et réussite scolaire : sortir du fatalisme pour aller vers l'émancipation

Stage jeudi 30 mars à Bourges

Certaines idées reçues ont la vie dure, celles qui ont trait à la pauvreté sont légion et, au fil du temps, ont forgé tout un horizon de pensées autour d'un lien entre la pauvreté et l'échec scolaire.

Toute la raison d'être de ce stage est de renverser l'équation, et, en s'appuyant sur la recherche et l'expérience des participant-es, de rendre au Service public d'Éducation sa mission émancpatrice.

Enseigner les langues vivantes : quelle place pour la liberté pédagogique ?

Stage vendredi 14 avril à Orléans

Les réformes successives ont changé le métier de professeur de langue vivante. Quels changements le travail en activités langagières a-t-il induit dans nos pratiques pédagogiques ? Ces changements ont-ils permis à l'oral de trouver la place espérée par l'institution ? Compétences et connaissances vont-elles nécessairement de pair ? Comment mettre en œuvre la différenciation pédagogique, est-elle compatible avec les effectifs de nos classes ? Les pratiques pédagogiques dans les différentes langues vivantes sont-elles et doivent-elle être les mêmes ?

Non-titulaires, informez-vous !

Stage jeudi 4 mai à Orléans

Ce stage s'adresse aux personnels non-titulaires de l'éducation nationale. Au programme, connaître vos droits et vous aider dans vos démarches en cours d'année avec le rectorat et votre hiérarchie ou en fin d'année pour remplir la fiche de vœux.

Ce sera également l'occasion de parler de votre expérience professionnelle afin d'échanger sur les différentes difficultés rencontrées sur le terrain et de répondre à toutes vos questions.

PsyEN un métier bien vivant et au service de l'école

Stage jeudi 25 mai à Blois

Un moment pour créer du collectif, partager et échanger entre pairs sur les dernières actualités du métier.

Qu'est ce que notre métier de psychologue de l'Education nationale, aujourd'hui ?

Comment comprendre les enjeux des évolutions en cours et quelles perspectives envisager pour notre catégorie dans les établissements et les CIO ?

Professeurs documentalistes, un métier à redessiner ?

Stage jeudi 25 mai à Orléans

D'un côté, de moins en moins de postes aux concours, pas d'agrégation, chargées de missions diverses ayant parfois peu à voir avec le cœur de leur métier ; de l'autre, un besoin grandissant de ses compétences en matière d'apprentissage de la lecture, d'apprentissage critique de la recherche et la compréhension à l'information : quelle place pour le professeur documentaliste au sein des établissements scolaires, parmi les professeurs et les autres personnels ?

Évaluer les élèves pour trier ou pour former ?

Stage jeudi 8 juin à Chartres

Les professeurs ont pour mission et volonté de travailler des savoirs avec les élèves, de les faire réussir dans le cadre de l'égalité du droit à l'éducation.

Soumis à des dilemmes entre l'évaluation des élèves et leur formation, aux pressions des parents, des élèves, de l'institution, les professeurs vivent enseignement et évaluation de façon conflictuelle.

Quels sens donner aux évaluations des élèves ? Comment mettre l'évaluation des élèves au service des apprentissages ?

(néo)TZR : se préparer pour l'été

Réunion en visio le mercredi 21 juin à partir de 14h30



Cette réunion est particulièrement adressée aux néo-TZR pour faire le point sur la géographie de l'académie, les affectations de l'été et les droits des TZR.

Nous expliciterons en particulier les sigles tels de DPE, RAD, AFA ou ISSR afin d'acquérir les premiers réflexes pour faire valoir ses droits. Nous aborderons aussi les particularités des TZR pour les mutations et la carrière.

L'adhésion au SNES-FSU

Adhérer ou réadhérer au SNES-FSU c'est :

Permettre au SNES-FSU de garantir le respect des droits de chacun : ses élu-es et ses militant-es informent, conseillent tous les collègues ; ils vérifient la conformité des décisions de l'administration, interviennent pour davantage d'équité.

Pouvoir débattre avec tous de notre métier, de sa défense, de sa transformation et des améliorations nécessaires : par ses publications, ses stages, ses colloques, le SNES-FSU permet des échanges sur les missions du service public d'Éducation, sur l'exercice de nos métiers, sur les pratiques, sur les besoins de formation.



Peser collectivement sur toutes les décisions qui nous touchent : face à

une entreprise de régression sociale sans précédent, s'investir dans l'action syndicale (manifestations, tracts, grèves, ...) avec le syndicat majoritaire qu'est le SNES-FSU, c'est se donner les moyens de lutter tous ensemble contre des politiques réactionnaires et faire avancer un autre projet de société.

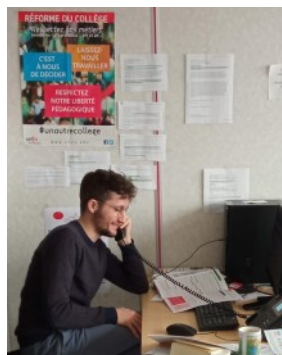


Chacun peut trouver que **notre action** a ses limites, mais elle **repose sur la participation de milliers de syndiqué-es** à ce

processus de débat et d'action, **sur le dévouement de centaines de militant-es dans les établissements**, et nécessite **des moyens matériels importants**.

Il n'est pas inutile de rappeler que, à part quelques publicités dans nos publications nationales, **les ressources financières du SNES-FSU proviennent exclusivement des cotisations syndicales**, ce qui est la garantie d'une indépendance totale à l'égard de tout pouvoir.

Adhérer ou réadhérer au SNES-FSU, c'est se donner les moyens d'être défendu contre l'arbitraire, c'est débattre et agir avec la profession **pour notre avenir, pour notre métier, pour le service public**.



L'adhésion au SNES-FSU

La cotisation donne droit à un crédit d'impôt de 66% et peut-être payée en 10 fois (par prélèvement automatique).



Vous pouvez adhérer en ligne *via* le QR code ou directement sur <https://www.snes.edu/adherer-maintenant/>

Ou en complétant un bulletin d'adhésion papier : <http://www.orleans.snes.edu/Syndicalisation-Bulletin-d-adhesion-2022-2023.html>

Nous contacter :

Coordonnées de la section académique

29 boulevard Rocheplatte 45000 ORLEANS

Tél. : 02.38.780.780

Mail : orleanstours@snes.edu

Site : orleans.snes.edu



Coordonnées des sections départementales

Cher - 18

5 boulevard Clémenceau

18000 BOURGES

Tél. : 02.48.24.53.54

Mail : snes18@orleans.snes.edu

Eure-et-Loir - 28

19-21 rue des Grandes Pierres Couvertes

28000 CHARTRES

Tél. : 02.37.21.16.91

Mail : snes28@orleans.snes.edu

Indre - 36

34 espace Mendès France

36000 CHATEAUROUX

Tél. : 02.54.60.09.96

Mail : snes36@orleans.snes.edu

Indre-et-Loire - 37

18 rue de l'Oiselet

37550 ST AVERTIN

Tél. : 02.47.64.64.48

Mail : snes37@orleans.snes.edu

Loir-et-Cher - 41

35/37 avenue de l'Europe

41000 BLOIS

Tél. : 02.54.45.21.04

Mail : snes41@orleans.snes.edu

Loiret - 45

10 rue Molière

45000 ORLEANS

Tél : 06.72.92.76.61

Mail : snes45@orleans.snes.edu

Élections Professionnelles : du 1^{er} au 8 décembre, on vote FSU !

Les prochaines élections professionnelles auront lieu du 1^{er} au 8 décembre 2022. Nous y serons présent-es sur les listes de la FSU, elles permettront d'élire les représentant-es de nos professions dans les instances académiques : Commissions Administratives Paritaires (CAP) et Comité Social d'Administration (CSA).

Lors des CAP, les commissaires paritaires participeront à l'examen et la défense des situations personnelles, par exemple lors de contestations suite à un rendez-vous de carrière (où nous obtenons de bons résultats). Nouveauté lors de ces élections les corps d'éducation, d'enseignement et de psychologues seront réunis en une seule CAP.

Lors des CSA, nos élu-es défendront les positions du SNES-FSU notamment sur les DHG, les créations et suppressions de postes ou encore les lignes directrices de gestion académique concernant nos mutations et nos carrières. Ces élu-es seront également présent-es dans le futur CHSCT académique. Les résultats au CSA détermineront également la représentativité syndicale, en particulier dans les instances départementales. Instances départementales où il sera notamment question pour le second degré des conditions de travail et des DHG des collègues.

Ces changements font suite à la loi de transformation de la fonction publique de 2019, destructrice pour nos statuts (mutations, carrières...), **c'est en votant massivement pour la FSU que vous nous donnerez les moyens d'agir pour de nouveaux droits et de nouvelles garanties.**



Du 1^{er} au 8 décembre,

▶ **FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX** ◀

avec les syndicats de la FSU